



Avis avant poursuite de france-contentieux pour pixmania

Par **bernard L**, le **28/07/2010** à **16:03**

Bonjour,
En 2005, j'ai acheté un appareil photo sur le site de Pixmania.
En février 2006, l'appareil étant en panne je l'ai fait réparer par Pixmania. La réparation étant hors garantie, j'ai dû payer 257,92 €, le paiement étant un préalable à la réparation. J'ai effectué ce règlement par carte bancaire sur le site internet de Pixmania. Cette opération apparaît sur mon relevé bancaire de mars 2006 que j'ai toujours. Quelques mois plus tard l'appareil m'a été retourné réparé.
Début juillet 2010, je reçois une lettre de France-contentieux intitulée "Avis avant poursuite" me réclamant le règlement de la facture de réparation de février 2006 et des intérêts et dommages de retards soit une somme de 316,84 €.
France-contentieux exige le règlement sous 8 jours avant de transmettre à un huissier.
Le 4 juillet 2010, j'ai répondu par mail à France-contentieux que j'avais réglé cette somme à Pixmania.
Hier j'ai reçu une lettre d'un huissier de justice du Doubs me menaçant de saisie sur salaire, de PV de saisie-vente de mes biens et d'indisponibilité de la carte grise de mes véhicules.
Que puis-je faire pour prouver ma bonne foi et arrêter la procédure ?
La facture et le règlement datent de 4 ans et demi, une procédure aussi tardive est-elle normale ?
Merci de vos conseils.

Par **Médiateur Pixmania**, le **29/07/2010** à **17:38**

Bonjour Bernard L,
Je suis Isabelle, de la société PIXmania et je viens de prendre connaissance de votre message.
Afin de vous apporter une solution au plus vite, je vous propose de me contacter - soit en me laissant votre numéro de commande commençant par les lettres CCL suivi des 9 chiffres depuis ce forum - soit par mail via l'adresse : isabelle@pixmania.com en précisant bien ce même numéro de commande et de préciser le

lien :

http://www.experatoo.com/forum/formulaire.php?MODE=AJOUTER_MSG&id_sujet=69899
pour un meilleur suivi.rnCes informations me permettront d'accéder à votre dossier.rnEn attendant, je reste à votre disposition pour tout complément d'information.rnCordialement,rnrnlisabelle,rnMédiatrice PIXMANIA

Par **Michel Broyer**, le **05/08/2010** à **17:57**

Bonjour Madame la médiatrice.rnURGENTrnJe me trouve en fait moi-même face à un litige très sérieux face à Pixmania.rnJe précise qu'il s'agit d'une toute autre affaire que celle évoquée ici.rnCependant, je profite de l'occasion, ayant tenté plusieurs fois ces jours derniers de vous adresser un message d'aide, apparemment sans résultat.rnUn Avis avant poursuites m'a été adressé par messagerie. Il émane de la société de recouvrements France Contentieux, N° 719443/BS.rnLa raison en est le total dysfonctionnement de l'informatique de Pixmania, incapable d'encaisser les règlements des clients par cartes bancaires. C'est précisément mon cas. (émission 30 juillet, 8 jours pour régler, soit demain !)rnPixmania s'en prend à ses clients, alors que la faute est la sienne !rnJ'ai lu une réponse faite par vous à une personne dans mon cas : règlement de la somme due, sans les frais de retard ni dommages-intérêts.rnJe vous serais très reconnaissant de me répondre très vite.

Par **bernard L**, le **08/08/2010** à **16:19**

Bonjour,rnsuite au message de la médiatrice de Pixmania, je lui ai indiqué par mail le 29/07/10 le n° de commande.rnJ'ai reçu une réponse le 04/08/10. En voici l'essentiel :rn*"Après consultation de votre dossier, je vous confirme que vous avez tenté de régler le devis concernant le Canon PowerShot S60 pour réparation.rnMalheureusement, en raison d'un dysfonctionnement technique, la somme de 257.92 € n'a pu être prélevée sur votre compte. Merci de bien vouloir vérifier vos relevés bancaires.rnCette somme est donc due, d'autant plus, que nous vous avons réexpédié votre article réparé.rnJe ne pourrais donc intervenir sur ce dossier. Merci de bien vouloir vous rapprocher de France Contentieux pour le recouvrement des sommes dues.rn"*rnJ'ai répondu aujourd'hui à ce message en joignant un extrait de mon relevé bancaire sur lequel apparaît bien un paiement par carte bancaire à PIXMANIA.COM d'un montant de 257,92 € à la date du 26/02/06.rnJ'ose encore espérer que la médiatrice de PIXMANIA voudra bien prendre en considération ma bonne foi et consacrer un peu de temps pour arrêter cette procédure.rnPour information, entre l'accusé de réception de mon message du 29/07 et l'horodatage de la réponse de Pixmania, il ne s'est écoulé que 4 minutes, je ne suis donc pas sûr que mon dossier ait été examiné en profondeur !rnA suivre ...

Par **hartur**, le **03/11/2012** à **13:03**

bonjour le 26 octobre 2011 je suis aller sur votre site car il ya vais des promotion a moins 85 % d un siege relaxation kdf stella relaxant chocolat rn29.90euro et d un sieges de bureau kdf noir a 9.90 euro comme je n a rivais pas a passer ma commande j ai tel au service client pour

passer ma commander qui enregistre mon pseudo et mot de passe ma proposer une livraison a domicile pour 39.90euros car l'enlèvement sur site était à 29.90euros vu le trajet à faire j'ai préféré la livraison la personne a pris ma commande ainsi que le règlement par carte bancaire pour total de 77.79euros debiter de ma carte bancaire le mardi 30 octobre n'ayant pas reçu sms de confirmation j'appelle chez pixmania au 0892700104 la personne me dit qu'il y a aucune trace de ma commande et me conseille de porter plainte comment est-ce possible de se faire arnaquer et escroquer en appelant bien le site pixmania j'ai fait opposition à ma carte bancaire et je m'apprete à porter plainte au près du commissariat mais j'aimerais avoir l'avis d'une ou d'un responsable pixmaniar voilà les traces de mon appel et le débit de ma carte bancaire

Vous souhaitez contacter notre Service Clients ?

POUR PASSER
COMMANDE : Par téléphone au 0 892 700 104 (0,34 € TTC / min) ou par mail en cliquant ici.

SUITE À UNE COMMANDE : Par téléphone au 09 69 321 020 (prix d'un appel local) ou par mail en cliquant ici.

Notre Service Clients est à votre disposition du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 9h à 18h.

Appels Vers des numéros spéciaux : 3.917 € Date Heure
Durée Numéro appelé Destination Montant TTC

26/10/12	13:07	00:10:43	0892700104	3.698 €
26/10/2012			PIXMANIAFR	77,79 EUR